

Compte rendu réunion comité de quartiers

Secteur 6B – Miramar

du vendredi 26 mars 2021

Référents présents :

- . Madame LESCANNE Nicole
- . Monsieur RIVALS Guy
- . Monsieur SAGOLS Jacques

Sandrine COUSSANES présente les référents du secteur 6B :

- . Madame LESCANNE Nicole
- . Monsieur RIVALS Guy
- . Monsieur SAGOLS Jacques

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle. Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune.

➤ Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer

Laura HEBERT, agent de l'office de tourisme, informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaille ensemble. Cela s'est concrétisé, cette année, par la mutualisation officielle du service culture communication animations de la mairie avec les services de l'office de tourisme, pour créer un pôle communication au sein de l'Office de Tourisme.

On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls.

70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.

Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc. ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous cherchons un moyen de communication, le plus fiable possible, afin de toucher tout le monde. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire, si ne n'est pas déjà fait, à notre newsletter, de nous communiquer vos coordonnées ou bien de vous manifester auprès de nous. Ceci, afin que l'on puisse vous mettre dans la boucle, de vous ventiler l'information et vous transmettre l'information la plus juste possible pour que vous puissiez la diffuser autour de vous avec le bouche à oreille.

Vous avez pu constater que nous avons plusieurs méthodes de communication :

- Le JT Banyuls
- Les articles
- Les publications sur nos réseaux sociaux
- Le blog qui est très bien alimenté
- Le site internet

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

On va s'appuyer sur le dispositif des référents de quartiers pour faire passer le message puisqu'ils sont proches de vous, pour vous véhiculer l'information mais n'hésitez pas si vous avez des retours ou si vous souhaitez être directement informé, manifestez-vous auprès de nous.

Nous organiserons dès que possible des visites guidées, visites de sites pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

Monsieur le Maire précise que la présence des touristes permet d'avoir des équipements que nous n'aurions pas et ils contribuent, dans la ville, à amener un peu plus et à rendre la ville beaucoup plus attractive et nous en bénéficions.

Il annonce :

- quand la situation le permettra, nous souhaitons consacrer une journée aux jeunes de Banyuls qui auront 18 ans. Nous allons leur offrir un baptême de plongée et organiser une grillade
- qu'une guide conférencière a été recrutée, à l'office de tourisme, pour organiser des visites guidées de la ville. Lesquelles rencontrent un réel succès
- dès que cela sera possible, nous allons organiser, avec les comités de quartiers, une visite guidée de la ville, sur plusieurs jours

➤ **La Roubire**

C'est une forêt domaniale où il y a beaucoup de sentiers pédestres.

Elle va être mise dans le guide de l'office de tourisme.

➤ **Mise en sécurité du terrain, rue Pierre Lotti, en face du n° 4, très pentu : demande mise en place d'un mur**

Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas possible de mettre un mur car il y a un passage d'eau qui va au ruisseau. Il faut laisser le chemin naturel de l'eau.

Il indique que des barrières seront installées en continuité de celle déjà en place, sur lesquelles sera ajouté un grillage pour empêcher le franchissement et que des plantations seront faites

➤ **Avenue Pierre Fabre – en face de la Résidence Fontaulé : les voitures zigzaguent souvent et lorsque l'on sort du port, d'un seul coup, une voiture monte sur les zones de stationnement**

Monsieur le Maire indique que cela entre dans la problématique de la vitesse, la circulation dans les quartiers. C'est un vrai problème à Banyuls qui est signalé dans tous les quartiers.

Il ajoute que plusieurs essais ont été faits pour ralentir la vitesse :

- panneaux : pas dissuasifs
- coussins berlinois : pas concluants. Ont dû être retirés suite aux plaintes de riverains car trop bruyants

La solution c'est la mise en place de stationnements en quinconce, dans les quartiers où cela est possible, comme dans les rues Georges Clémenceau, Edouard Herriot et Saint Exupéry. Cela permet de créer des obstacles et de faire ralentir. Cela fonctionne bien

Ce qui a eu, également, un résultat concluant, ce sont les dos d'âne placés à l'entrée de Banyuls

➤ **Stationnement – mobilité - circulation**

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic.

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.LU. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

A la fin, une synthèse sera réalisée.

Il espère pouvoir la faire avant l'été au mois de juin 2021, si la situation sanitaire le permet ou sinon en septembre 2021.

➤ **Rue Roger David – container jaune non fixé**

Monsieur le Maire indique qu'une barrière sera mise afin de maintenir le container

➤ **Demande de restriction pour ralentir la circulation au virage rue Lacaze Duthiers, en face de la Résidence Miramar – véhicules arrivent vite**

Monsieur le Maire répond qu'un marquage au sol sera mis pour éviter que les automobilistes coupent le virage et inciter à ralentir.

➤ **Rue Joliot Curie**

Stationnement en quinconce est-il prévu ? - Faut-il attendre l'enquête pour la mise en place du stationnement en quinconce car il y a un danger pour les piétons, qui marchent sur la route, lorsque les voitures arrivent à vive allure

Monsieur le Maire répond qu'il faut d'abord consulter la population. Cela doit être fait dans le dialogue. Plusieurs possibilités se présentent, à savoir :

- faire un trottoir, difficulté pour se croiser
- aménager un itinéraire partagé, à un moment les piétons sont sur la chaussée, cela se fait dans les rues étroites, avec une limitation de vitesse à 20 ou 30 km/h

Il indique qu'il est favorable à un stationnement en quinconce et qu'il faut prendre le temps de la réflexion.

Il ajoute que la rue Joliot Curie sera regoudronnée.

➤ **Petit bois situé en haut de la rue Pierre Lotti – demande faite de garantir qu'il restera un petit bois**

Monsieur le Maire précise qu'il est classé terrain à bâtir. Il a été acheté, à la commune, par un particulier, qui voulait se préserver d'éventuels constructions à cet endroit. Il ne peut, en aucun cas, garantir que cela restera un petit bois car c'est toujours un terrain à bâtir.

➤ **Un représentant du Club informatique indique que le Club a fait, il y a deux ans, une présentation totale de Banyuls (stèle à la limite de l'Espagne, les Mas, la viticulture, les rues, les manifestations ...). Il propose de la mettre à disposition de l'office de tourisme.**

➤ **Les Elmes font-elles partie de Banyuls ?**

Monsieur le Maire invite les riverains à se rendre au parking des Elmes afin de se rendre compte des travaux qui sont en cours, pour le restructurer, afin d'augmenter le nombre de places. Ce sera un éco-parking où un maximum de végétation, d'arbres sera conservé.

Il ajoute que les travaux du Centre Hélios Marin ont permis de conserver la M.A.S (Maison d'Accueil Spécialisé) ainsi que le transfert de la maison de retraite Paul Reig et de la résidence Vincent Azéma. 220 emplois ont pu être maintenus.

Il a fallu construire, un chenal pour l'évacuation des eaux afin que les terrains qui étaient en zone rouge passent en zone bleue, pour que l'on puisse y construire la maison de retraite Paul Reig.

C'est un très joli projet qui concerne les Elmes

➤ **Jours de marché, l'avenue du Gal de Gaulle est impraticable. Les véhicules se stationnent n'importe où et n'importe comment**

Monsieur FILELLA Mickaël, agent de la police municipale précise qu'il ne faut pas hésiter à appeler la police municipale qui se rendra sur place pour résoudre le problème de circulation.

➤ **Marché – point sécurité : Sur le marché, les commerçants installent des rallonges électriques qui passent en travers de la route. Ce qui peut être dangereux. Il faudrait qu'ils s'équipent de goulottes.**

Monsieur FILELLA Mickaël, agent de la police municipale propose de voir pour l'intégrer dans le règlement.

➤ **Propreté des rues, aux alentours de la rue Saint Pierre, qui mènent à la mer : très sales, fientes de pigeons**

Sandrine COUSSANES indique qu'il y a beaucoup de pigeons dans ces rues, qu'un grand nettoyage est fait une fois par semaine.

Monsieur le Maire ajoute que les personnes nourrissent les pigeons, ce qui fait qu'ils restent là où ils sont nourris.

Avenue du Général de Gaulle, du grillage à poule a été mis dans les trous des arbres afin que les pigeons ne puissent plus nicher. Au bout d'une semaine, l'association des ornithologues est intervenue en menaçant de porter plainte. Le grillage a dû être enlevé.

Des campagnes de prévention sont menées pour que :

- les personnes ne donnent pas à manger aux pigeons
- les propriétaires n'emmènent plus leurs chiens sur la plage, les tiennent en laisse et ramassent les déjections canines.

Il demande à la police municipale d'être sévère et de verbaliser les propriétaires indécents qui promènent leurs chiens sur la plage ou qui les lâchent afin qu'ils fassent leurs besoins.

➤ **Renaturalisation de la rivière**

C'est un projet important et très écolo. Une vraie trame verte qui va être créée dans Banyuls

Avec ce projet de renaturalisation, il y aura un cheminement doux qui permettra aux personnes de s'y promener, d'y faire du vélo, du footing.

Les berges de la rivière vont être replantées avec des espèces emblématiques (graines prises en amont), des petits saules pleureurs, des tamaris, des roseaux. Cette rivière va retrouver son équilibre avec des prédateurs et des insectes. Nous aurons une rivière avec des oiseaux, des couleuvres, des serpents, des lézards, des papillons. Nous allons retrouver au cœur de la ville un vrai espace naturel qui sera ouvert au public dans lequel on pourra cheminer.

C'est un très joli projet cité en exemple par les services de l'Etat.

➤ **Parking la Baillaury (ancien tennis)**

Monsieur le Maire indique que la commune souhaite acquérir des terrains pour le réaménager et ainsi, faire un parking plus confortable, pour que les personnes puissent rejoindre la ville en empruntant la passerelle bleue.

➤ **Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie**

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

➤ **Route de contournement**

Un peu plus haut que le rond-point Bigeard, rue Georges Clémenceau, à partir du petit mur en brique rouge, la commune veut faire une route qui longera la voie ferrée et arrivera au parking de la gare.

C'est un projet de mobilité douce, la jonction transport en commun routier, transport en commun ferroviaire avec l'acquisition du parking de la gare.

➤ **Bartissol**

Dans ce bâtiment vont être aménagés :

- . une médiathèque
- . un centre culturel
- . des salles pour les associations (judo, danse ...)

➤ **Parcours sportif**

Monsieur le Maire précise que le parcours sportif ne sera pas refait car c'est un parcours très pentu, très peu fréquenté avec beaucoup de contraintes quant à l'entretien des agrès.

Cette forêt a été nettoyée en totalité. Une clôture électrique va être installée et nous allons y mettre des poneys.

Même projet :

- sur la Soulane du Val Pompo qui doit être nettoyée pour y mettre des chèvres
- autour de la Salette où il n'est pas possible d'y mettre des animaux pour l'instant, il faut attendre que la végétation reprenne. Ensuite, une clôture sera mise et on y mettra des chevaux.

Monsieur le Maire rappelle la législation quant à l'entretien des terrains :

Pour un terrain qui n'est pas à bâtir, le propriétaire d'une maison qui est en limite de ce terrain a l'obligation de se protéger. C'est-à-dire, qu'il doit pénétrer sur le terrain, même s'il ne lui appartient pas, et peut le nettoyer jusqu'à 50 mètres de profondeur.

Si le terrain est constructible, le législateur considère que le terrain a de la valeur et c'est au propriétaire du terrain de l'entretenir.

➤ **Rue Pierre Lotti – face au n° 2 : plaque France Telecom fait du bruit lorsqu'un véhicule passe**

Des caoutchoucs seront mis pour amortir le bruit.